GREEN CLIMATE FUND | Simplified Approval Process

DIRECTIVES TECHNIQUES RELATIVES AU PROCESSUS D'APPROBATION SIMPLIFIÉ (SAP)

Agriculture



INTRODUCTION

DÉFINITION

La présente publication donne des directives techniques de préparation de propositions dans le cadre du Processus d'approbation simplifié (SAP). La thématique de l'agriculture englobe la production agricole, les changements d'affectation des terres engendrés par la production agricole et le système alimentaire en général. La production agricole recouvre à la fois les cultures agricoles et l'élevage de bétail. En plus de la production agricole, le système alimentaire comprend la fabrication d'aliments, leur vente au détail, leur consommation et le gaspillage alimentaire.

CORRÉLATIONS AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce dernier. Dans le monde, le système alimentaire contribue aux émissions de gaz à effet de serre (GES) à hauteur de 21 à 37 %. Cette estimation inclut divers types d'émissions : de 9 à 14 % des émissions émanent de l'agriculture et de l'élevage de bétail au sein d'exploitations agricoles, de 5 à 14 % proviennent de l'exploitation des terres et des changements d'affectation des terres (comme la déforestation et la dégradation des tourbières), et de 5 à 10 % sont issues d'activités de chaînes d'approvisionnement (pertes et gaspillage alimentaires). Sur un plan global, l'agriculture et le système alimentaire sont responsables de 10,8 à 19,1 gigatonnes TCO_2éq par an.[1]

L'évolution des émissions provenant de l'agriculture dans les pays développés et dans les pays en développement est radicalement différente. Tandis que dans les pays développés, le niveau des émissions provenant de l'agriculture stagne depuis les années 1960, celui des pays en développement ne cesse de croître, et a plus que doublé depuis les années 1960.[2] Les émissions provenant des activités agricoles sont essentiellement des émissions de gaz à effet de serre autres que le CO_2 issues de l'élevage de bétail, comme la fermentation entérique, la gestion du fumier et son épandage sur les terres cultivées et les pâturages. D'autres sources

1. *Mbow (2019). Food Security. In J. Skea P.R. Shukla, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley (éds.) Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertifcation, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fuxes in terrestrial ecosystems. IPCC In press*

2. *Tubiello (2018). Greenhouse Gas Emissions Due to Agriculture. Encyclopedia of Food Security and Sustainability, 1, 196-205.*

d'émissions proviennent de l'application des engrais chimiques, des émissions de méthane des rizières et, selon les régions, le brûlage de la savane ainsi que l'assèchement des tourbières.[3]

L'agriculture est également l'un des secteurs qui seront les plus touchés par le changement climatique, et pour lesquels des mesures d'adaptation seront nécessaires. Au niveau mondial, le changement climatique entre 1981 et 2010 s'est traduit par des baisses des rendements moyens mondiaux de maïs, de blé et de graines de soja de 4,1 %, 1,8 % et 4,5 % respectivement, par rapport à l'ère préindustrielle.[4] L'une des principales conséquences du changement climatique est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des conditions et phénomènes climatiques extrêmes. Ceux-ci ont des impacts négatifs sur la production agricole et la sécurité alimentaire. Les petits exploitants sont tout particulièrement vulnérables au changement climatique, car la moindre variation en termes de pluviosité, de températures, et d'intensité et fréquence des phénomènes climatiques extrêmes a des conséquences directes sur la production animale et agricole, et par conséquent sur la sécurité alimentaire des foyers.[5] Le changement climatique a également des effets néfastes sur la nutrition des êtres humains. La prévalence de la sous-alimentation est bien plus élevée dans les pays où la production agricole est extrêmement fragile et dans les zones où de graves sécheresses sont susceptibles de se produire.[6] Par conséquent, nombreux sont les plans d'adaptations nationaux (PAN) essentiellement dédiés aux répercussions sur l'agriculture.[7]

APPROCHE

PRINCIPAUX DOMAINES ET COMPOSANTES

Atténuation

Les catégories suivantes de mesures d'atténuation pourraient éventuellement figurer dans un projet proposé dans le cadre du SAP dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires:

- **Gestion durable et efficace de la production agricole afin d'atténuer les émissions provenant des sols et des terres cultivées.** Les émissions provenant des terres cultivées représentent 2 à 3 $GtCO_2$éq par an, ceci excluant les émissions issues de la déforestation et de l'élevage de bétail. Près de 50 % des émissions proviendraient de la riziculture (en raison des émissions élevées de méthane en lien avec l'inondation des rizières), 30 % de la culture des tourbières et 20 % de l'épandage d'engrais azoté.[8] Différentes activités visant la réduction des émissions provenant des terres cultivées existent (pratiques d'amélioration des sols et de séquestration du carbone, par exemple) afin de limiter l'utilisation d'engrais azotés, de diminuer les émissions provenant des rizières et de promouvoir une gestion durable des terres cultivées et des pâturages. L'agroforesterie peut également jouer un rôle important dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES), et elle peut aider les petits exploitants agricoles à s'adapter au changement climatique.[9]
- **Lutte contre les émissions provenant de l'élevage de bétail.** Les émissions provenant de l'élevage de bétail incluent des gaz à effet de serre autres que le CO_2 issus de la fermentation entérique des ruminants, de la fermentation anaérobie des processus de gestion du fumier et du fumier épandu sur les pâturages.[10] Les émissions provenant de l'élevage de bétail sont de l'ordre de 2,0 à 3,6 $GtCO_2$éq par an.[11] Cela représente environ 3,8 % à 6,9 % du total des émissions anthropiques. Les mesures d'atténuation consistent en une réduction de l'intensité des émissions de GES par unité de produit. Pour ce faire, il est nécessaire d'améliorer la digestibilité des aliments et la qualité du fourrage, d'ajouter des concentrés aux rations et d'adopter de bonnes pratiques d'élevage.[12] La réduction des émissions d'oxyde nitreux par une bonne gestion du fumier peut également jouer un rôle important. Cependant, il existe un risque que ces mesures visant plus d'efficacité et prises dans le but de réduire l'intensité des émissions se traduisent par des troupeaux et un nombre de têtes de bétail plus importants, ce qui entraînerait une augmentation des émissions.[13] Les mesures de réduction de l'intensité des émissions provenant de l'élevage de bétail doivent s'accompagner de mécanismes incitatifs et d'une gouvernance adaptés afin que tout effet de rebond soit évité.[14]

3. *Ibid.*
4. *Iizumi et al. (2018). Crop Production Losses Associated with Anthropogenic Climate Change for 1981–2010 Compared with Preindustrial Levels. International Journal of Climatology, 38 (14), 5405-17.*
5. *Vignola et al. (2015). Ecosystem-Based Adaptation for Smallholder Farmers: Definitions, Opportunities and Constraints. Agriculture, Ecosystems & Environment, 211, 126-32.*
6. *FAO et al. (2018). The State of Food Security and Nutrition in the World 2018. Building Climate Resilience for Food Security and Nutrition. FAO Rome*
7. *Rosenzweig et al. (2018). Coordinating Agmip Data and Models across Global and Regional Scales for 1.5°C and 2.0°C Assessments. Phylosophical Transactions of the Royal Society A, A376: 20160455.*
8. *Carlson et al. (2017). Greenhouse Gas Emissions Intensity of Global Croplands. Nature Climate Change, 7 (1), 63-68.*
9. *Verchot et al. (2007). Climate Change: Linking Adaptation and Mitigation through Agroforestry. Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change, 12 (5), 901-18.*
10. *Smith et al. (2014). Agriculture, Forestry and Other Land Use (Afolu). In Climate Change 2014 Mitigation of Climate Change: Working Group Iii Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Éditeurs : Ottmar Edenhofer et al., 811-922. NY: Cambridge University Press.*
11. *Herrero et al. (2016). Greenhouse Gas Mitigation Potentials in the Livestock Sector. Nature Climate Change, 6 (5), 452-61.*
12. *Hristov et al. (2013). Mitigation of Greenhouse Gas Emissions in Livestock Production. A Review of Technical Options for Non-Co2 Emissions In Pierre J. Gerber, Benjamin Henderson, and Harinder P.S. Makkar (Eds.). FAO Animal Production and Health Papers. FAO et Herrero et al., "Greenhouse Gas Mitigation Potentials in the Livestock Sector."*
13. *Une plus grande efficacité permet de réduire les coûts, d'influencer le comportement des consommateurs et l'utilisation des produits, et ainsi d'accroître la demande et la production totale.*
14. *Mbow (2019). Food Security. In J. Skea P.R. Shukla, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley (Ed.) Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems. IPCC In press*

- **Production agricole sans déforestation et conservation des tourbières.** Les émissions de GES dans le monde en lien avec la déforestation et la dégradation des tourbières sont de la même ampleur que celle provenant des activités agricoles et de l'élevage de bétail. La déforestation et la dégradation des tourbières sont dans une large mesure, mais pas seulement, causées par la production agricole.[15] Certains projets peuvent être acceptés dans le cadre du SAP uniquement s'ils ne conditionnent pas la production agricole à une déforestation au profit de petits et grands exploitants agricoles. Les mesures pouvant être prises sont diverses et peuvent inclure, entre autres, la conclusion d'ententes entre acteurs nationaux et internationaux de différents secteurs visant à mettre fin aux achats de produits agricoles et d'élevage provenant de zones déboisées[16] et la promotion d'activités visant à stabiliser la production agricole impliquant des pratiques de culture sur brûlis.

  Les émissions des tourbières peuvent, sur le long terme, excéder celles de la déforestation. L'assèchement des tourbières est également lié aux risques accrus d'incendies, aux affaissements de terrains et aux changements hydrologiques au niveau local.[17] Étant donné l'importance des tourbières dans les émissions de GES, la lutte contre l'assèchement des tourbières est considérée comme une mesure d'atténuation importante. La promotion de stratégies de moyens d'existence différentes et compatibles pourrait faire partie des interventions soutenues.

- **Réduction des pertes alimentaires.** Les pertes et le gaspillage alimentaires représentent 8 % des émissions de GES.[18] Il est possible de mettre en œuvre des interventions visant la réduction des pertes alimentaires et agissant sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, allant des pratiques après récoltes des exploitations agricoles à la vente au détail, en passant par la logistique, la réfrigération et la conservation des aliments, qui toutes ont un rôle très important à jouer.

Adaptation

Les mesures d'adaptation nécessitent des interventions à différentes échelles et impliquent un large éventail d'acteurs:

- **Développement des marchés de l'assurance.** L'assurance et la micro-assurance indexées contre les intempéries sont des mécanismes importants de transfert et de partage des risques permettant aux exploitants agricoles de faire face aux phénomènes climatiques extrêmes caractérisés par des risques covariants. Les mesures visant à faciliter l'accès à des outils assuranciels sont, entre autres, l'assistance technique pour concevoir de nouveaux produits d'assurance et le développement des marchés de l'assurance en mettant en contact les organisations d'exploitants agricoles avec des compagnies d'assurance.

- **Résilience climatique et pratiques agricoles.** Le champ d'action est large en matière de promotion des pratiques d'adaptation au sein même des exploitations agricoles et d'adoption de technologies de renforcement de la résilience face aux phénomènes climatiques extrêmes ayant un impact sur les systèmes agricoles. Il s'agit, entre autres, de recourir à des variétés de culture tolérantes aux phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations ou gel) ou qui se caractérisent par une précocité (permettant d'échapper à la sécheresse), mais également à des pratiques de gestion de l'eau visant à accroître sa disponibilité et à améliorer l'efficacité des techniques d'irrigation. Les projets du Processus d'approbation simplifié devraient indiquer clairement comment les pratiques proposées diffèrent des pratiques déjà utilisées sur le terrain.

- **Systèmes d'alerte précoce.** La sécurité alimentaire est intimement liée au système alimentaire. Le recours à des systèmes d'alerte précoce permet aux exploitants agricoles d'anticiper les crises alimentaires et de mettre en œuvre des interventions ciblant les régions et les groupes socio-économiques les plus vénérables. Les systèmes d'alerte précoce varient selon les capacités et les besoins des infrastructures locales et des environnements. Cependant, certains éléments restent invariablement les mêmes: collecte de données, analyse des informations d'alerte précoce et communication aux preneurs de décisions. Les facteurs de risque d'alerte précoce incluent des données sur la météorologie et le climat, les rendements des récoltes et les fluctuations des marchés.[19] Les projets du SPA pourraient permettre de renforcer les aspects des systèmes d'alerte précoce plus en lien avec les effets des phénomènes climatiques extrêmes (données météorologiques et climatiques, rendements des récoltes et fluctuations des marchés qui s'ensuivent) afin de définir et communiquer les mesures à prendre à un moment donné.

15. Tubiello (2018). Greenhouse Gas Emissions due to Agriculture. Encyclopedia of Food Security and Sustainability, 1, 196-205.

16. On peut citer par exemple le moratoire sur le soja au Brésil, un accord environnemental conclu entre représentants de producteurs de soja au Brésil, les exportateurs et les ONG, visant à cesser l'achat de graines de soja cultivées dans des zones récemment déboisées d'Amazonie. Cet accord fut signé en 2006 pour deux ans. Il reçut l'aval officiel du gouvernement en 2009 et fut renouvelé. En 2016, il a été renouvelé pour une période indéfinie.

17. Frolking et al. (2011). Peatlands in the Earth's 21st Century Climate System. Environmental Reviews, 19, 1-15.

18. FAO (2015). Food Wastage Footprint and Climate Change. Food and Agriculture Organization of the United Nations

19. Coffey et al. (2015). Expanding the Contribution of Early Warning to Climate-Resilient Agricultural Development in Africa CCAFS Working Paper 115. CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS) Copenhagen, Denmark

POTENTIEL DE CHANGEMENT DE PARADIGME

Le Cadre d'investissement du Green Climate Fund (GCF)[20] définit le potentiel de changement de paradigme comme le degré d'impact sur le développement durable que le GCF peut atteindre, au-delà des investissements dans un programme ou un projet unique, grâce au potentiel de multiplication et d'évolutivité, afin de créer un changement systémique en faveur de voies de développement à bas carbone et résilientes au changement climatique. Le potentiel de changement de paradigme est l'un des critères utilisés pour évaluer les propositions de financement soumises au GCF.

Conformément aux définitions de changement de paradigme du GCF, les projets proposés dans le secteur agricole doivent permettre un changement systématique favorisant un système alimentaire à basses émissions et une société résiliente.

L'agriculture est un élément essentiel de la production alimentaire et des moyens de subsistance dans les milieux ruraux. Les mesures doivent encourager des voies de développement durable dans le cadre desquels l'agriculture constitue à la fois une source d'alimentation et de moyens de subsistance et un secteur stratégique de réduction des émissions de GES. D'un point de vue de l'atténuation, le changement de paradigme consiste en une évolution transformative vers des solutions qui, d'une part, déconnectent la production agricole des changements directs et indirects d'affectation des terres entraînant la déforestation et la dégradation des tourbières, et d'autre part, assurent une réduction des émissions de GES issues de l'élevage de bétail. Un changement de paradigme devra également signifier le recours à des pratiques agricoles à basses émissions visant une réduction des émissions de GES issues de la riziculture et de l'épandage d'engrais azotés. Cela implique non seulement des solutions techniques visant à promouvoir des pratiques de production durable, mais aussi une volonté politique et une réglementation sectorielle pertinente.

En matière d'adaptation, le changement de paradigme consiste à soutenir le renforcement de la résilience des communautés d'exploitants agricoles en leur donnant accès à des outils de partage des risques atténuant l'impact des chocs climatiques covariants et en leur proposant des pratiques agricoles leur permettant de faire face aux phénomènes climatiques extrêmes. Un changement de paradigme peut également signifier une anticipation des crises alimentaires imminentes grâce à un système d'alerte précoce intégré à un système de communication efficace et relié aux processus de prise de décisions.

Un grand nombre de pays en développement et en transition ont inclus la réduction des émissions de GES au secteur agricole dans le cadre de Contributions déterminées nationalement (CDN). Le SAP est, pour les pays, l'occasion immanquable de généraliser des solutions éprouvées tout en testant leur potentiel de réplication au niveau national et, dans les pays présentant des conditions similaires, de contribuer à la réalisation d'objectifs de CDN.

MESURE DE L'IMPACT

Le candidat présentant un projet doit indiquer clairement les impacts escomptés de l'intervention proposée, aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Il est à noter que le GCF s'intéresse avant tout à l'impact que le projet aura. Il est donc important qu'il soit en phase avec les priorités du GCF afin de présenter un dossier solide et convaincant.

En outre, le candidat prendra soin de consulter les cadres d'évaluation des performances du GCF[21] pour s'assurer d'utiliser les indicateurs et objectifs de ces cadres dans sa proposition de projet.

Au moment de décrire les résultats et objectifs, la proposition devra être aussi explicite que possible et fournir des objectifs quantitatifs et défendables. Des indicateurs référencés par genre doivent être utilisés chaque fois que cela est possible.

20. GCF Investment Framework. GCF/B.07/06.

21. GCF (2014), Annex VIII: Mitigation and adaptation performance measurement frameworks (GCF/B.08/45, pg. 71-81)

Le tableau ci-dessous contient une liste des indicateurs utilisés par le GCF pour évaluer les avantages attendus de chaque projet. Il inclut aussi bien les impacts au niveau du fonds que les résultats au niveau du programme / projet, avec les indicateurs pertinents et correspondant au projet proposé dans les secteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Pour en savoir plus sur les cadres d'évaluation des performances, consultez le manuel de programmation du GCF.

RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	REMARQUES
Impact au niveau du GCF		
Réduction des émissions de l'utilisation des terres, de la déforestation et de la mise en œuvre de pratiques agricoles durables	• Réduction ou non-émission de tonnes d'équivalent CO_2 ($TCO_2éq$) (avec augmentation de la suppression des émissions) grâce aux programmes / projets financés par le GCF	Sommes agrégées d'indicateurs de réduction des $tCO_2éq$. Estimation prévue ex ante, publication annuelle et ex poste
Utilisation des financements	• Volume de financements utilisés par le Fonds	Ici, le terme «utilisé / utilisation» est considéré comme synonyme du terme «mobilisé» (utilisé par d'autres fonds). Les calculs doivent être ventilés selon les sources publiques et privées et déterminés au prorata des montants de cofinancement.
Résilience accrue et amélioration des moyens de subsistance de la majorité des zones, communautés et populations vulnérables	• Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant de l'adoption de moyens de subsistance diversifiés et résilients aux chocs climatiques • Nombre de foyers bénéficiant de la sécurité alimentaire (dans les zones / périodes à risques de subir des impacts du changement climatique)	Ventilation par genre
Résultats du projet / programme		
Amélioration de la gestion des zones agricoles contribuant à une réduction des émissions	• Nombre d'hectares de terres gérées de manière efficace contribuant à la réduction des émissions de CO_2 • Nombre de femmes et hommes exploitants agricoles recourant à des pratiques efficaces et améliorées contribuant à la réduction des émissions de CO_2	Il est nécessaire de définir clairement ce qu'est une zone bénéficiant d'une gestion efficace améliorée.
Chaînes d'approvisionnement des denrées alimentaires ne provenant pas de zones ayant fait l'objet d'une déforestation et contribuant à la conservation des forêts et à la réduction des émissions dues aux changements d'affectation des terres	• Nombres d'entreprises par chaîne d'approvisionnement mettant en place des programmes excluant toute déforestation • Volume de production par chaîne d'approvisionnement produit dans le cadre de programmes excluant toute déforestation	
Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	• Quantité totale (en tonnes) des pertes alimentaires évitées	
Amélioration de la gestion du secteur de l'élevage de bétail contribuant à une réduction des émissions	• Réduction des émissions (en $tCO_2éq$) du secteur de l'élevage de bétail	
Renforcement de la capacité d'adaptation et réduction de l'exposition au risque climatique	• Nombre d'hommes et de femmes (ou couverture géographique totale) ayant pu bénéficier de systèmes d'alerte précoce dans le domaine climatique et d'autres mesures d'atténuation des risques mis en place ou renforcés • Nombre d'hommes et de femmes ayant souscrit une assurance agricole • Nombre d'hommes et de femmes exploitants agricoles utilisant des variétés de culture intelligentes face aux changements climatiques	Ventilation par genre. Ventilation par risque et zone géographique couverte.
Renforcement de la sensibilisation aux menaces climatiques et aux processus de réduction des risques	• Nombre d'hommes et de femmes conscients des menaces climatiques et des mesures de lutte contre ces dernières	Ventilation par sexe

MATRICE INDICATIVE D'ACTIVITÉS SAP POUR L'AGRICULTURE

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES AU SAP[22]

22. Si ces activités sont généralement susceptibles de ne présenter aucun voire très peu de risque et / ou impact social et environnemental, elles doivent être sélectionnées et classées selon leur nature, leur échelle, leur ampleur, leur complexité en matière de risques, leur lieu de déploiement, tout en prenant en compte les caractéristiques particulières afférentes à la zone d'influence et à la vulnérabilité des environnements et communautés bénéficiaires. La présente liste est fournie uniquement à titre indicatif et doit être évaluée au cas par cas.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES AU SAP	EXEMPLES D'INDICATEURS	REMARQUES
Utilisation de variétés de culture intelligentes face aux changements climatiques	• Nombre d'exploitants agricoles utilisant des variétés de culture résistantes à la sécheresse • Nombre d'hectares où des variétés de culture résistantes à la sécheresse ont été plantées	Pour être classée comme intelligente face aux changements climatiques, une variété doit au moins répondre à l'un des deux critères suivants : précocité et / ou tolérance aux conditions climatiques extrêmes comme la sécheresse, les inondations ou le gel. Les propositions doivent inclure une analyse comparative démontrant l'ampleur de l'utilisation et les performances des variétés normalement utilisées par les exploitants agricoles dans le périmètre d'intervention et des variétés résilientes aux changements climatiques.
Agriculture respectueuse de l'environnement	• Nombre d'exploitants utilisant des pratiques d'agriculture respectueuse de l'environnement • Nombre d'hectares où des pratiques d'agriculture respectueuse de l'environnement sont utilisées. • Rendements moyens des récoltes issues d'une agriculture respectueuse de l'environnement • Réduction des émissions (en $tCO_2éq$) obtenue grâce aux méthodes agricoles traditionnelles	Une analyse des inconvénients de l'agriculture respectueuse de l'environnement doit figurer accompagnée de mesures d'atténuation. Parmi les inconvénients que l'on retrouve généralement figure une charge de travail supérieure pesant sur les femmes en raison d'opérations de désherbage plus fréquentes.
Augmentation de la disponibilité en eau et de l'efficacité de son utilisation grâce à une collecte de l'eau et à des pratiques d'irrigation efficaces	• Nombre d'exploitants agricoles utilisant des technologies d'économie de l'eau dont l'usage est encouragé • Nombre d'hectares sur lesquels les technologies d'économie de l'eau dont l'usage est encouragé ont été mises en œuvre • Zones cultivées utilisant des techniques de collecte de l'eau	Possibilité de promouvoir des lignes de crédit subventionnées pour des technologies d'économie de l'eau
Promotion du changement des systèmes de culture pour passer de pratiques d'agriculture sur brûlis à des systèmes de culture permanents et semi-permanents	• Réduction des émissions (en $tCO_2éq$) causées par les incendies et la déforestation	
Utilisation de déchets agricoles pour la préparation des aliments et le chauffage	• Réduction des émissions (en $tCO_2éq$) en évitant la déforestation provoquée par des pratiques d'agriculture sur brûlis • Nombre de foyers utilisant des poêles améliorées • Nombre de personnes employées dans l'élaboration de vecteurs énergétiques de déchets agricoles (biocharbon, pastilles de combustible, copeaux de bois, briquettes, etc.) ou dans d'autres activités de collectes de déchets agricoles connexes	L'analyse doit démontrer la viabilité financière du système proposé. Elle peut inclure également une certification de durabilité et de conformité avec les lois nationales.
Réduction des pertes alimentaires et optimisation des chaînes d'approvisionnement agricoles	• Réduction des émissions (en $tCO_2éq$) grâce à une amélioration de la logistique et une optimisation des chaînes d'approvisionnement • Réduction du gaspillage alimentaire	Exemples d'activités possibles avec le SAP : promotion des pratiques après récoltes sur site visant à réduire les pertes, amélioration du stockage, de la réfrigération et de la conservation tout au long de la chaîne d'approvisionnement et sur le marché au détail, campagne de sensibilisation

EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES AU SAP	EXEMPLES D'INDICATEURS	REMARQUES
Réduction des émissions émanant de l'élevage de bétail par l'amélioration de la qualité de l'alimentation (processus d'alimentation ou ajout de fourrage améliorés localement) et ensemencement de pâturages de meilleure qualité	• Réduction des émissions (en $tCO_2éq$) grâce à une amélioration des pratiques d'élevage du bétail	Afin d'éviter les effets de rebond (dans le cadre desquels des améliorations de l'efficacité entraînent un accroissement de la production agrégée), la réduction des émissions de méthane doit être plus que proportionnelle que l'augmentation du poids vif (ou de celui du lait trait) par tête. En outre, une gouvernance et des mécanismes incitatifs adaptés doivent être mis en œuvre pour éviter que les améliorations en termes d'efficacité se traduisent par une augmentation du nombre de têtes de bétail.
Assurance pour les cultures	• Nombre d'exploitants agricoles ayant souscrit une police d'assurance contre les chocs climatiques • Nombre d'hectares couverts par une police d'assurance	Possibilité de bénéficier d'un cofinancement provenant d'un capital constitué à des fins de développement de produits d'assurance. Le soutien financier du GCF pourrait être utilisé pour atténuer les risques.
Renforcement des systèmes d'alerte précoce	• État du développement et de l'utilisation d'un système d'alerte précoce (indicateur qualitatif)	Il peut s'agir, entre autres, des activités suivantes : élargir le nombre d'utilisateurs de systèmes d'alerte précoce, améliorer la qualité, l'accessibilité et l'intégration des données, relier les systèmes d'alerte précoce aux processus de prise de décisions par l'instauration de règles d'intervention précoce basées sur des plans d'urgence ou des conditions de déclenchement en fonction de certains paramètres.

EXEMPLES DE PROJETS NON ADMISSIBLES AU SAP

EXEMPLES D'ACTIVITÉS NON COMPATIBLES AVEC LE SAP	REMARQUES
Puits de forage pour l'extraction d'eaux souterraines avec possibilité de limiter les effets néfastes sur les ressources	Le SAP peut uniquement être utilisé pour financer des interventions présentant des risques et / ou impacts environnementaux classés comme minimaux, voire nuls.
Programmes d'irrigation nécessitant le déplacement de populations	Le SAP peut uniquement être utilisé pour financer des interventions présentant des risques et / ou impacts sociaux classés comme minimaux, voire nuls.
Soutien à une production agricole sans justification claire de lutte contre le changement climatique	Toutes les interventions financées par le GCF doivent présenter une logique claire d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre ces derniers.

SCÉNARIO DE PROJET

CONTEXTE

Le pays X est un pays à faible revenu. La majorité de la population pauvre de ce pays vit dans des zones rurales. L'agriculture est une activité économique clé du pays et repose sur les cultures itinérantes. Seulement 15 % des terres arables sont actuellement cultivés.

De fréquentes sécheresses menacent grandement les moyens de subsistance des populations rurales ainsi que le développement économique de ce pays. Au cours des 20 dernières années, la déforestation a beaucoup augmenté en raison de pratiques de culture sur brûlis et de ramassage de bois de chauffage.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et une étude de l'université nationale du pays (référencée dans l'étude de préfaisabilité) indiquent que le rendement agricole par hectare risque de diminuer de 5 à 8 % par an d'ici 2050. La déforestation se poursuivra et progressera si aucune mesure d'adaptation n'est prise en temps utile. Pour contrer une situation qui semble immuable, le projet propose un ensemble d'activités visant à éviter les pertes agricoles dues au changement climatique, tout en augmentant la productivité des exploitants, en réduisant la déforestation et en agrandissant les zones agroforestières de 2 % d'ici 2040.

ACTIVITÉS DU PROJET:

L'objectif du projet est de lutter contre la déforestation liée aux pratiques d'agriculture sur brûlis et de renforcer les capacités d'adaptation des foyers paysans. Les principales activités sont entre autres:

- Mise en place de systèmes agroforestiers impliquant une rotation des terrains boisés et des cultures annuelles (exploitation de terrains boisés pendant un ou deux ans avant que les arbres ne fassent de l'ombre aux cultures annuelles).
- Promotion de variétés de céréales et de fèves résistantes à la sécheresse actuellement pas utilisées.
- Multiplication des variétés de culture dont l'utilisation est encouragée, par la formation de groupes de producteurs de semences et par l'établissement de liens en amont avec les marchés entre entreprises de semences et groupes de multiplication de semences, et en aval avec des utilisateurs de semences améliorées.
- Promotion des pratiques d'agriculture respectueuse de l'environnement à utiliser avec des variétés de culture améliorées résistantes à la sécheresse.

Le projet est compatible avec le SAP, car il lutte contre les principaux obstacles entravant un changement de paradigme du fait qu'il permet la mise en œuvre d'activités présentant des risques sociaux et environnementaux minimaux voir nuls. La mise en place de systèmes agroforestiers vise à stabiliser la production agricole, tout en fournissant une source de bois de chauffage, réduisant ainsi le besoin de recourir à des pratiques d'agriculture sur brûlis. L'utilisation de variétés de semences résistantes à la sécheresse dans des systèmes agroforestiers ou par une agriculture respectueuse de l'environnement permet aux exploitants agricoles de résister aux chocs climatiques engendrés par les sécheresses. La multiplication des semences améliorées assure la durabilité des interventions sans devoir dépendre de donateurs pour accéder à des semences améliorées après la fin du projet.

Pour assurer la durabilité des résultats après la fin de l'aide apportée au projet par le GCF, le ministère des Finances s'engage à fournir les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins financiers évalués dans le plan de maintenance et d'exploitation des projets.

IMPACT POTENTIEL

Le projet évitera l'émission de 50 000 TCO_2éq, tout en réduisant la déforestation issue de pratiques d'agriculture sur brûlis. En outre, il réduira l'exposition des exploitants agricoles aux chocs climatiques et bénéficiera directement à 5 000 exploitants agricoles et indirectement à 15 000 personnes en améliorant les marchés et la chaîne de valeur agricole locale.

REMERCIEMENTS

Cette publication fait partie de la série de directives techniques sur le SAP, supervisée par M. Demetrio Innocenti, responsable du processus d'approbation simplifié (GCF), et coordonnée par Mme Katherine Bryson (GCF), avec la contribution de Mme Rocio Vizuete Fernandez (GCF).

La directive sur l'agriculture a été élaborée par M. Matteo Borzoni.

Remerciements particuliers à M. Jose Frazier Gomez (GCF) et M. Juan Luis Salazar (GCF) pour leurs contributions à cette publication.

CONTACT

Pour toutes questions, merci de contacter:
GCF SAP team
sap@gcfund.org

Tous droits réservés.
© Green Climate Fund

Les opinions exprimées dans ce document d'information sont celles de(s) l'auteur(s) et le GCF ne peut être tenu responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations présentées dans ce guide.